

<https://www.snetap-fsu.fr/AED-En-greve-le-27-mai-2026.html>



AED : En grève le 27 mai 2026 !

- Métiers - AED. Assistant.e d'éducation -

Date de mise en ligne : lundi 11 mai 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le préavis de grève

Madame la Ministre, Monsieur le Directeur Général

Par la présente, le SNETAP-FSU dépose un préavis de grève couvrant les personnels Assistant-es d'Éducation de l'enseignement agricole public pour la période du 27 mai au 10 juillet 2026, dans le cadre des dispositions applicables à l'exercice du droit de grève dans la fonction publique.

Ce préavis s'inscrit dans un contexte de dégradation persistante des conditions d'exercice de ces personnels. Les Assistant-es d'Éducation exercent un vrai métier et sont indispensables au fonctionnement quotidien des établissements et à la réussite des élèves. Pourtant, ils et elles subissent la précarité, l'absence de reconnaissance statutaire, l'absence de grille indiciaire, la rémunération au salaire minimum, des horaires contraints, des missions floues et changeantes, ainsi que des conditions de travail particulièrement dégradées.

En conséquence, le SNETAP-FSU exige l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications suivantes :

- une augmentation des salaires et la mise en place d'une grille de rémunération pour les agent-es en [CDD](#) et en [CDI](#) ;
- l'application immédiate des mesures d'urgence, notamment la revalorisation triennale des agent-es en CDI, la revalorisation des heures de nuit et la gratuité des repas pris lors des services ;
- un véritable droit à la formation ;
- un véritable droit à la mobilité ;
- des dotations supplémentaires en Assistant-es d'Éducation afin d'assurer la sécurité, l'encadrement et l'accompagnement des élèves ;
- la création d'un véritable statut de fonctionnaire pour les AED.

Le SNETAP-FSU souligne que ces demandes ne relèvent pas d'une simple amélioration à la marge, mais d'une nécessité pour garantir la continuité, la qualité et la stabilité du service public d'éducation agricole. Sans reconnaissance des missions, sans renforcement des moyens et sans revalorisation réelle, la situation des AED demeurera incompatible avec les exigences du service public et avec les besoins des élèves comme des équipes.

Ne doutant pas de l'attention que vous saurez porter sur la situation des Assistant-es d'Éducation de l'enseignement agricole public et dans l'attente de réponses concrètes de votre part et d'une ouverture rapide de négociations, soyez assurés, Madame la ministre, Monsieur le Directeur général, de notre détermination à défendre le service public d'Éducation et ses agent-es .

Pour le [SG](#), Marie-Lise FOURNIER,
Secrétaire Générale adjointe en charge du secteur Vie Syndicale du SNETAP-FSU

Le flyer

AED : POUR UNE RECONNAISSANCE DE NOTRE MÉTIER
Mettre fin à la précarité et créer un véritable statut pour les Assistant·es d'Éducation

Notre réalité

pas de grille indiciaire



saire minimum



travail de nuit



missions floues et chargeantes



précarité



AED est un vrai métier, indispensable au fonctionnement quotidien des établissements, indispensable pour la réussite des élèves

Nous réclamons

- Une augmentation des salaires et la mise en place d'une grille de rémunération pour toutes les agences en CDD et en CDI
- Des mesures d'urgence : application immédiate de la revalorisation trimestrielle des agents en CDI, de la revalorisation des heures de nuit, gratifié des repas pris lors de nos services ...
- Une redéfinition claire des missions demandées, afin d'éviter les tâches "beaucoup-travaux" : transport d'élèves, surveillance de CDI, etc.
- Un véritable droit à la formation
- Un véritable droit à la stabilité
- Des créations supplémentaires en Assistantes d'éducation, des moyens humains qui sont indispensables afin d'assurer la sécurité, l'encadrement et l'accompagnement des élèves.
- Et surtout un statut de fonctionnaire

27 MAI 2026 EN GRÈVE !

MOBILISATION À PARTIR DE 10H30 DEVANT LA DGER PARIS, 1, TER AVENUE DE LOWENDAL

Pour les modalités pratiques, contactez votre Secrétaire de section locale

